

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 16 mars 2017

Tendances conjoncturelles de la Réunion au 4^e trimestre 2016

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie sa note de conjoncture¹ trimestrielle. Après deux trimestres de tassement, le regain de confiance des chefs d'entreprise au quatrième trimestre 2016 est rassurant. Les craintes d'un essoufflement, voire d'une inflexion de l'embellie se dissipent, au profit de signaux plus encourageants.

- l'indicateur du climat des affaires (ICA) qui traduit l'opinion des chefs d'entreprise interrogés sur la conjoncture, augmente de deux points au quatrième trimestre 2016. À 102 points, il repasse au-dessus de sa moyenne de longue période, ce qui traduit un contexte conjoncturel favorable.
- La consommation des ménages reste bien orientée sur l'année, malgré un fléchissement au quatrième trimestre. Cette bonne orientation se retrouve dans les encours de crédits à la consommation qui progressent de 6,2 % en glissement annuel.
- Les intentions d'investir des chefs d'entreprise restent favorables pour le troisième trimestre consécutif.
- Les effectifs salariés du secteur privé progressent de 0,3 %, soit +2,7 % en glissement annuel. La demande d'emploi se stabilise en un an (+0,2 %) malgré une hausse au quatrième trimestre du nombre de demandeurs d'emploi enregistrés en catégorie A à Pôle emploi (+0,9 %).
- Comme anticipé, les chefs d'entreprise portent un jugement moins dégradé sur leur activité. En parallèle, l'évolution de leurs effectifs reste favorable. Ils anticipent une amélioration de leur trésorerie et une hausse de leurs investissements en début d'année 2017.

Pour lire la publication: [Tendances conjoncturelles du 4e trimestre 2016](#).

¹ L'analyse de l'IEDOM est appréhendée au travers les résultats d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon représentatif de dirigeants d'entreprise et des données économiques se rapportant aux différents secteurs d'activité, aux entreprises et aux ménages.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél.au 02 62 90 71 23